Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260929-DEL29092604-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 29 septembre 2026

2026/09/29-04

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Modification du fonds de concours 2024 et 2025	Nombre de présents	**25**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 23 septembre 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 29 septembre 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LALLEMENT Dominique - MARREC Gauthier – GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DREAU Liliane – DAGORN Nicolas - LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BORDENAVE Bruno – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique - ROBIN Yves – MIALON Dominique - GRANDIL Gwenaëlle – LE CLERC'H David – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
GIRARD Gwénaëlle à GUEZENEC Elise
FRENE Barbara à LESCA Véronique
KRAUS Jean-Paul à LE DUC Didier

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

LE DUC Didier

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260929-DEL29092604-DE

Monsieur le Maire indique que la commune de Trégunc a sollicité Concarneau Cornouaille Agglomération pour le financement de ses opérations d'investissement 2024 – 2026 dans le cadre des fonds de concours 2024 et 2025. Il est proposé de venir modifier ces demandes de fonds de concours suite à des modifications dans le financement des projets concernés.

Fonds de concours 2024 :

La demande de fonds de concours 2024 portait sur la rénovation du sol de la halle des sports Alice Milliat. Les travaux réalisés lors de la phase 1 permettent ne pas recourir au remplacement intégral du sol. La phase 2 qui était estimée à un montant de 130 000 € HT est suspendue et retirée du montant de l'opération.

Afin de respecter les critères d'éligibilité des fonds de concours (autofinancement au moins égal à la participation de CCA et un minimum de 20 %), il est proposé de modifier la demande de fonds de concours 2024 en intégrant les projets ci-dessous :

- sécurisation de la digue de Trévignon ;
- rénovation d'une partie de la crèche.

Nouveau plan de financement du fonds de concours 2024 :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	**Montant HT**	**Nature**	**Montant HT**	
Travaux étanchéité Halle des Sports	**153 300.00 €**			
Etude recherche de fuite	3 300.00 €	Fonds de concours CCA 2024	75 000.00 €	26%
Terrassement extérieur	58 000.00 €	Autofinancement	78 300.00 €	28%
Etanchéité	42 000.00 €			
Remplacement partiel sol sportif	50 000.00 €			
Restructuration digue de Trévignon	**95 690.00 €**	Fonds de concours CCA 2024	58 122.00 €	20%
Travaux de rénovation de la crèche	**35 300.00 €**	Autofinancement	72 868.00 €	26%
TOTAL DES DEPENSES	**284 290.00 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**284 290.00 €**	

Fonds de concours 2025 :

Une partie de la demande de fonds de concours pour 2025 portait sur l'installation de sanitaire PMR sur le parking de Pouldohan. Trégunc a bénéficié pour ce projet d'une aide financière à hauteur de 80 % dans le cadre du plan handicap mis en place en 2026 par le conseil départemental. Afin de respecter les critères de financement, il est proposé de réaffecter la somme allouée par CCA sur l'acquisition d'un movibenne à destination de l'entretien des espaces verts et sur une étude de structure portant sur le bâtiment de la SNSM.

Nouveau plan de financement du fonds de concours 2025 :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	**Montant HT**	**Nature**	**Montant HT**	
Acquisition d'un movibenne	52 920,00 €	Fonds de concours 2025	37 000,00 €	33%
Etude structure bâtiment SNSM	57 867,00 €	Autofinancement	73 787,00 €	67%
TOTAL DES DEPENSES	**110 787,00 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**110 787,00 €**	100%

Pour mémoire, le solde de l'enveloppe des fonds de concours 2025 a été alloué au projet de rénovation de la voirie (colonnes enterrées, sécurisation...) et à la tranche 2 des travaux de l'école Diwan.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260929-DEL29092604-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 22 septembre 2026 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la demande de modification des fonds de concours 2024 et 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 30 septembre 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

